

Mot du Président

Chères adhérentes, chers adhérents, chers parents,

La saison 2026-2027 marquera une étape importante dans l'histoire de notre club. Avec la fermeture prochaine de notre piscine, c'est un chapitre riche en apprentissages, en partage, en performances et en convivialité qui s'apprête à se refermer après de nombreuses années d'existence.

Cette saison s'organisera de manière particulière. Elle débutera en septembre 2026 et, pour certaines activités, s'achèvera le 31 janvier 2027, date à laquelle notre équipement fermera définitivement ses portes afin de laisser place à un nouveau projet structurant pour notre territoire.

Dans ce contexte, nous aurons plus que jamais besoin de votre fidélité, de votre confiance et de votre engagement. Ensemble, faisons de cette dernière saison dans notre piscine un moment fort de la vie du Triton Club, à la hauteur de tout ce qu'elle nous a apporté au fil des années.

Nous comptons sur chacun d'entre vous pour partager cette ultime aventure et écrire, ensemble, les dernières pages de cette belle histoire.

Michael PIVET

Président du Triton Club Belleville

QUI SOMMES NOUS ? :

Le TRITON CLUB Belleville est une association loi 1901, agréée Jeunesse et Sport et affiliée à la Fédération Française de Natation, dirigée par des bénévoles.

Nous vous proposons un ensemble de cours labellisés Fédération Française de Natation (FFN) et enseignés par des professionnels de la natation.

INSCRIPTION :

Vous pouvez vous inscrire en ligne sur <https://tritonclubbelleville.monclub.app> ou via l'application MonClub.

Le club ne traitera aucun dossier incomplet. Un bulletin par adhérent est à remplir.

Le traitement des dossiers papier peut être plus long, les créneaux sont attribués suivant la limite des places disponibles et si le dossier est complet et l'adhérent est à jour de ses règlements.

En cas de besoin, vous retrouvez tous nos documents d'adhésion (bulletin d'adhésion, CGV, Règlement intérieur, ...) sur notre site internet www.triton-club.fr

Pour tout renseignement, vous pouvez nous contacter par mail à contact@triton-club.fr ou par téléphone au 04.74.06.41.91

Reprise des cours le 7 septembre 2026

Vacances scolaires	Dernier cours	Reprise-le
Toussaint	17 octobre 2026	2 novembre 2026
Noël	19 décembre 2025	4 janvier 2027
Hiver	13 février 2027	1 mars 2027
Printemps	10 avril 2027	26 avril 2027

Ainsi que tous les jours fériés, le lundi de Pentecôte (Date à définir)

Pas de cours pendant les vacances scolaires et les ponts scolaires

Date d'arrêt des cours après le samedi 30 janvier 2027 POUR TOUS LES GROUPES

******Sauf les Bonnets Rouge/Bleu/Noir et les groupes compétition******

Planning des activités jusqu'au 31/01/2027 :

ACTIVITES		LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
Natation Adulte	Perfectionnement	12h45 à 13h30 20h00 à 20h45	20h00 à 20h45	20h00 à 20h45	20h00 à 20h45	12h00 à 12h45	
	Confirmés (MASTER)	20h45 à 21h45	20h45 à 21h45		20h45 à 21h45		
Natation Lycée				20h00 à 20h45			
Nage avec Palmes				20h45 à 21h30			
Natation Collège		20h00 à 20h45 Apprentissage	20h00 à 20h45 Perfectionnement		20h00 à 20h45 Perfectionnement		
AquaFIT		20h45 à 21h30					
AquaForm Grand bain		12h00 à 12h45		20h45 à 21h30	12h00 à 12h45	12h45 à 13h30	
AquaForm Petit bain		12h00 à 12h45 12h45 à 13h30 20h00 à 20h45	12h00 à 12h45 20h00 à 20h45	12h15 à 13h00 13h00 à 13h45 19h00 à 19h45 20h00 à 20h45	12h00 à 12h45 12h45 à 13h30 20h00 à 20h45	Aqua-sénior 16h15 à 17h00	
ENF Ecole de Natation		Bonnetts Jaunes Découverte (4/6 ans)					8h30 à 9h00 9h00 à 9h30 9h30 à 10h00 10h00 à 10h30 10h30 à 11h00 11h00 à 11h30 11h30 à 12h00
		Bonnetts Oranges Débutant (6/8 ans)		12h15 à 13h00			8h45 à 09h30 9h30 à 10h15 10h15 à 11h00 11h00 à 11h45
		Bonnetts Rouges (perfectionnement)		12h15 à 13h00 15h45 à 16h30			8h45 à 9h30 9h30 à 10h15 10h15 à 11h00
		Bonnetts Bleus (3 nages)		12h15 à 13h00			9h30 à 10h15 10h15 à 11h00 11h00 à 11h45
		Bonnetts Noirs (2fois/semaine)		13h00 à 14h00			11h00 à 12h00

Planning prévisionnel des activités à partir du 01/02/2027 :

ACTIVITES		MERCREDI	SAMEDI
ENF Ecole de Natation	Bonnetts Rouges (perfectionnement)		10h45 à 11h30 12h15 à 13h00 14h30 à 15h15 16h00 à 16h45
	Bonnetts Bleus (3 nages)		10h00 à 10h45 11h30 à 12h15 15h15 à 16h00 16h45 à 17h30
	Bonnetts Noirs (2fois/semaine)	11h45 à 12h45	9h00 à 10h00

Né en 2010 et avant

1-Natation adultes apprentissage : Amélioration des bases fondamentales (respiration, équilibre, propulsion) pour nager avec plus de plaisir. Savoir nager 50 m.

2-Natation adultes confirmés (Master) : Entraînement basé à l'amélioration de la performance individuelle. Possibilité de s'inscrire sur le circuit compétition des juniors, des maîtres et aux interclubs TC.

3-Nage avec palmes : activité alliant amélioration des bases fondamentales (respiration, équilibre et propulsion) et renforcement musculaire).

4-AquaFit : L'aquaFitness est une forme d'aquagym tonique dont le but est de modeler son corps et d'améliorer sa condition physique. Ce sport intense est bien plus épuisant que l'aquagym classique.

5-AquaForm Grand Bain : Renforcement musculaire en grande profondeur (savoir nager).

6-AquaForm Petit Bain : Activité alliant physique et bien être (en musique).

7-Natation Collège : Né entre 2011 et 2014. Perfectionnement de la technique en vue d'améliorer ses performances individuelles. Savoir nager 50m.

8-Natation lycée : De la seconde à la terminale. Préparer les épreuves du BAC. Pratique de la natation et des techniques de sauvetages aquatiques.

9-Ecole de Natation (ENF) : Né entre 2015 et 2021. Apprentissage et développement des compétences aquatiques sécuritaires, perfectionnement technique. Les groupes sont proposés par les éducateurs en fonction du niveau de chaque enfant. Pour tout nouvel adhérent, un test est à effectuer afin de déterminer le niveau de l'enfant.

CONSIGNES LORS DES ACTIVITES :

Nous vous rappelons expressément qu'il est :

- Interdit d'accéder au bassin sans la présence d'un éducateur du club.
- Obligation de passer sous la douche et de se démaquiller avant de rejoindre les bassins.
- Pour une meilleure organisation des vestiaires merci aux parents accompagnant leurs enfants de respecter le règlement intérieur de la piscine : Les mamans côté vestiaires Femmes, les papas côté vestiaires Hommes ! Veillez à laisser cabine individuelle libre !
- **TRES IMPORTANT !! Il est demandé aux parents de respecter les horaires de cours de leur enfant et de les récupérer à la fin de leur cours.**

Bienvenue pour cette saison au Triton Club Belleville :

Information sur l'adhérent, A compléter le plus lisiblement possible

NOM :	PRENOM :
SEXE : M F	NATIONALITE :
DATE DE NAISSANCE : / /	VILLE DE NAISSANCE :
ADRESSE :	
CODE POSTAL :	VILLE :
PROFESSION :	
NOM Prénom responsable légal (si adhérent mineur) :	
DATE DE NAISSANCE responsable légal (si adhérent mineur) : / /	
ADRESSE responsable légal (si adhérent mineur) :	
Lien avec le mineur (préciser : père, mère, tuteur, ...) :	
TEL de l'adhérent ou du responsable légal (obligatoire) :	
EMAIL de l'adhérent ou du responsable légal (obligatoire) :	

Pièces à fournir obligatoirement à l'inscription : Tout dossier incomplet ne pourra pas être traité.

- ☐ Le formulaire de licence FFN majeur ou mineur complété et signé
- ☐ Pour tous les adhérents, le certificat médical ou l'attestation de réponse négative au questionnaire de santé
- ☐ 1 brevet de 25m minimum pour les nouveaux arrivants en collège lycée.
- ☐ Le justificatif de domicile pour les habitants de la CCSB
- ☐ Règlement de la cotisation
- ☐ Les CGV approuvées et signées

Autorisation de photos – publication 2026-2027, à compléter par tous les adhérents.

- ☐ J'autorise le Triton Club Belleville ☐ Je n'autorise pas le Triton Club Belleville

À publier sur son site www.triton-club.fr ainsi que dans les journaux locaux (le Progrès, le Patriote Beaujolais) et page Facebook /Instagram, les photos de mes enfants ou de moi-même prises durant les activités du club à des fins de communication ou de sponsoring. Les adhérents conservent leur droit à l'image et peuvent à tout moment nous demander de retirer une photo.

TARIFS

Ecole de Natation		HABITANT CCSB	HABITANT HORS CCSB
Bonnets Jaune 1/2 Saison	1>	141,40	161,60
Bonnets Orange 1/2 Saison	1>	141,40	161,60
Bonnets Rouge Saison complète	1>	232,30	
	2>	141,4 90,90	
Bonnets Rouge Saison complète	1>	232,30	
	2>	141,4 90,90	
Bonnets Rouge 1/2 Saison	1>	141,40	161,60
Bonnets Noirs Saison complète	1>	348,45	368,65
	2>	174,23 174,23	184,33 184,33
	3>	116,45 116 116	124,65 122 122

Palement en 1 fois
Palement en 2 fois
Palement en 3 fois

<= deuxième paiement débité en février 2027

<= deuxième paiement débité en février 2027

Loisirs		HABITANT CCSB	HABITANT HORS CCSB	HABITANT CCSB	HABITANT HORS CCSB	HABITANT CCSB	HABITANT HORS CCSB
		1 cours		2 cours		3 cours	
Natation Collège Débutant	1>	141,40	161,60				
Natation Collège Perfectionnement	1>	141,40	161,60	199,48	219,68		
	2>	70,7 70,7	80,8 80,8	99,738 99,738	109,84 109,84		
Natation Lycée	1>	141,40	161,60				
Aquagym Petit Bain	1>	141,40	161,60	199,48	219,68	224,73	244,93
	2>	70,7 70,7	80,8 80,8	99,738 99,738	109,84 109,84	112,36 112,36	122,46 122,46
	3>	47,40 47 47	55,60 53 53	67,48 66 66	73,68 73 73	76,73 74 74	82,93 81 81
Aquagym Grand Bain	1>	141,40	161,60	199,48	219,68	224,73	244,93
	2>	70,7 70,7	80,8 80,8	99,738 99,738	109,84 109,84	112,36 112,36	122,46 122,46
	3>	47,40 47 47	55,60 53 53	67,48 66 66	73,68 73 73	76,73 74 74	82,93 81 81
Natation Adultes Perfectionnement	1>	141,40	161,60	199,48	219,68	224,73	244,93
	2>	70,7 70,7	80,8 80,8	99,738 99,738	109,84 109,84	112,36 112,36	122,46 122,46
	3>	47,40 47 47	55,60 53 53	67,48 66 66	73,68 73 73	76,73 74 74	82,93 81 81
Natation Adultes Confirmés	1>	141,40	161,60	199,48	219,68	224,73	244,93
	2>	70,7 70,7	80,8 80,8	99,738 99,738	109,84 109,84	112,36 112,36	122,46 122,46
	3>	47,40 47 47	55,60 53 53	67,48 66 66	73,68 73 73	76,73 74 74	82,93 81 81
Natation Lycée	1>	141,40	161,60				
Natation avec palmes	1>	141,40	161,60				

REGLEMENT

Vous devez régler l'adhésion + la licence (cotisation obligatoire) + l'activité choisie



Pour cette nouvelle saison, il vous est possible de payer votre cotisation en 1 ou 3 paiements que ce soit par chèque, prélèvement, chèque ANCV et coupon sport. En fonction du nombre de paiement choisit, une commission vous sera demandée s'élevant de 1% inclus lors du paiement.

Choix des activités et montant du règlement en fonction du nombre de cours

Activités choisies Nom de l'activité (si ENF préciser couleur bonnet)	
Jour de semaine	
Horaires	

Prix du cours (adhésion et licence incluses)		
Pass'Sport		Numéro Pass'Sport :
Pass Région / - 30 € (Lycéens)		Numéro Pass'région :
Familles : remise de 20% sur la 3 ^e adhésion		MP Pass'région :
Net à payer		

* 20€ si la commune de l'adhérent ne fait pas partie de la CCSB – Listes des 35 communes de la CCSB : Aigueperse, Azolette, Beaujeu, Belleville-en-Beaujolais, Cenves, Cercié, Charentay, Chénas, Chiroubles, Corcelles-en-Beaujolais, Deux-Grosnes, Dracé, Émeringes, Fleurie, Juliéas, Jullié, Lancié, Lantignié, Les Ardillats, Marchampt, Odenas, Propières, Quincié-en-Beaujolais, Régnier-Durette, Saint-Bonnet-des-Bruyères, Saint-Clément-de-Vers, Saint-Didier-sur-Beaujeu, Saint-Étienne-la-Varenne, Saint-Georges-de-Reneins, Saint-Igny-de-Vers, Saint-Lager, Taponas, Vauxrenard, Vernay, Villié-Morgon.

**** Appliqué une remise de 20% dès la 3^{ème} adhésion de la même famille et les suivantes**

Les bénévoles et officiels ne pratiquant pas d'activité sont exonérés de la part adhésion et CCSB.

Si j'ai besoin d'une facture / attestation (pour mon Comité d'Entreprise par exemple), je peux la télécharger sur l'application Mon club

L'adhésion et l'inscription aux activités ne sont pas remboursables se référer au règlement

CONDITIONS GENERALES DE VENTE DU TRITON CLUB BELLEVILLE – SAISON 2026-2027

Les présentes Conditions Générales de vente (ci-après les « CGV ») régissent les rapports entre les Adhérents et le Triton Club Belleville (ci-après le « TCB »).

Le TCB se réserve le droit de modifier à tout moment les présentes CGV, sous réserve d'en informer préalablement ses Adhérents par affichage préalable sur le panneau d'affichage du club à la piscine de Belleville. Leur application entrera alors en vigueur 48 h à compter de leur affichage sur le panneau d'affichage du TCB à la piscine. Les modalités particulières d'exécution de la formule choisie par l'Adhérent sont détaillées dans son contrat d'adhésion.

ARTICLE 1 : CONDITIONS D'ACCES

L'accès au bassin n'est autorisé qu'après par la remise de l'ensemble des documents demandés dans le bulletin d'adhésion, ainsi que le règlement complet de l'inscription.

Le calendrier de la saison est présenté sur le bulletin d'adhésion et aussi disponible sur notre site Internet à l'adresse suivante : <http://www.triton-club.fr>. Une fois l'inscription validée, vous pouvez retrouver vos séances sur l'application du TCB.

De manière générale, il n'y a pas de séances lors des vacances scolaires, des ponts scolaires (Ascension), des jours fériés dont le lundi de Pentecôte. Ces dates étant issues des aléas du calendrier, elles ne sont pas compensées.

Les dates et horaires d'accès aux activités peuvent être exceptionnellement modifiés pour les motifs suivants : fermeture pour travaux, fermeture technique, absence non remplacée d'un coach ou cas de force majeure. La direction prendra la décision de mettre en place une compensation de la nature de son choix ultérieurement.

Suivant la formule choisie, l'adhésion à un groupe de l'Ecole de Natation Française (bonnet jaune, orange, rouge, bleu ou noir), AquaForme, Natation adulte, collège, lycée ou Nage avec palmes donne le droit à une séance par semaine aux horaires et aux jours sélectionnés. Pour certaines activités, il est possible de choisir une formule à 2 ou 3 cours par semaine. Le montant de la cotisation est défini par le nombre de créneaux et le type de séances choisies.

Les changements d'horaire et de jour de cours ne seront possibles qu'en cas de disponibilité sur les créneaux voulus. Ces changements sont définitifs et ne peuvent pas être modifiés à convenance.

Le TCB se réserve le droit d'annuler un créneau horaire, s'il n'y a pas assez d'inscriptions et de réorienter un adhérent sur un autre créneau s'il présente une inaptitude à l'exercer.

Tout au long de l'année, en début de chaque séance, un appel nominatif sera fait. Si une personne ne figure pas sur la liste, elle ne pourra pas participer au cours.

En cas de problème avec son adhésion (absence document ou non signé, paiement incomplet, ...), la formule est suspendue et l'accès aux séances est refusé. Le statut est visible dans l'application. Le club s'efforcera de prévenir du motif et des éléments à fournir pour mettre en conformité l'inscription (aucune compensation ne pourra être demandée).

ARTICLE 2 : TARIFS

Le TCB se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment, conformément à sa délibération tarifaire en vigueur. Le(s) service(s) sera (seront) facturé(s) sur la base du tarif en vigueur au moment de la validation de l'inscription et sous réserve de disponibilité. Les prix ne pourront être modifiés une fois l'inscription de l'adhérent passée.

Les tarifs sont fixés, chaque année, par le Conseil d'Administration et figurent sur le bulletin d'adhésion. Le montant est en fonction de la formule et du nombre de cours choisis.

Les adhérents doivent s'acquitter du montant de l'adhésion au TCB. Celle-ci comprend les frais de dossiers, la licence fédérale (Natation pour tous ou Compétition), l'assurance FFN obligatoire (actuellement incluse dans le montant de la licence), la cotisation des cours et, le cas échéant, une cotisation pour les adhérents hors CCSB (définie par la CCSB). En cas d'adhésion en cours d'année, la part cotisation sera réduite.

ARTICLE 3 : MODALITES DE PAIEMENT

Le paiement se fait soit en ligne via l'application MonClub ou via le site internet du TCB (rubrique Inscription), soit sur place au bureau du TCB. Aucune transaction ne pourra s'opérer par d'autre personne que les personnes habilitées à le faire.

Le paiement pourra s'effectuer par carte bancaire en ligne, SEPA, chèque, espèces, chèque vacances ANCV (papier ou dématérialisé) (acceptés de 15 juin jusqu'au 30 novembre de la saison), aides région, Pass'Sport ou avoir pour l'ensemble des activités.

Les chèques vacances, coupons sports et les espèces ne seront acceptés qu'en main propre lors d'une permanence d'inscription.

Un paiement en 3 fois est possible, soit via SEPA en ligne (1^{er} prélèvement à date de validation du paiement), soit par chèque avec des encaissements en début des mois d'octobre, de novembre et de décembre.

En cas de versement partielle d'une cotisation, notamment lors d'attente de coupons sport, chèques vacances ou participation comité d'entreprise, un chèque de caution du montant sera demandé. L'échange est possible jusqu'au 30 novembre de la saison en cours, passé ce délai, le chèque de caution sera encaissé.

ARTICLE 4 : GARANTIE ET RETRACTATION POUR L'ACHAT D'UN SERVICE

L'adhérent ayant souscrit une formule du TCB a le droit de se rétracter sans donner de motif dans un délai de 14 jours. Pour que le délai de rétractation soit respecté, il suffit que l'Adhérent notifie au TCB sa décision de rétractation par écrit avant l'expiration du délai de rétractation.

En cas de rétractation de la part de l'Adhérent avant le début de saison, le TCB remboursera les paiements reçus de sa part à l'**exception des ANCV, des coupons sport ou autre prise en charge de tierce partie**. Le remboursement sera effectué par chèque ou virement. Ce remboursement n'occasionnera pas de frais pour le client.

Si l'Adhérent a effectué sa demande de rétractation après le début de saison, la ou les séances passées (10€/séances) ainsi que les frais engagés par le TCB (**frais d'inscription, la licence FFN et l'assurance FFN**) **seront retenus de son remboursement**.

ARTICLE 5 : RESILIATION

A l'initiative de l'Adhérent, une fois le délai de rétractation de 14 jours dépassé (Art.6 des CGV), la résiliation définitive ne pourra être admise par le TCB qu'après une demande écrite adressée à la Direction.

Aucun remboursement d'adhésion ne sera effectué après le 31 octobre de la saison même sur présentation d'un certificat médical.

Ne seront, quoiqu'il en soit, pas remboursés : Les frais d'inscription, la licence FFN et l'assurance FFN, et tous les moyens de paiement hors chèque bancaire et espèce (A savoir les ANCV, les coupons sport ou autre prise en charge de tierce partie). De plus, 10€/séance passé (même non participée) seront retenus.

Le TCB pourra de sa propre initiative mettre un terme à la formule d'un Adhérent de plein droit, par l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception, dans les cas suivants :

- Absence partielle ou totale d'une échéance contractuelle
- Fausse déclaration figurant sur la fiche d'inscription
- Non-respect du règlement intérieur et des CGV

Les éventualités de remboursement seront soumises au jugement de la direction.

ARTICLE 6 : CLAUSES LIMITATIVES DE RESPONSABILITE

Le TCB attire l'attention de l'Adhérent sur les risques que peuvent comporter certaines activités. En conséquence, par la signature des présentes CGV, l'adhérent déclare avoir fait contrôler par un médecin son aptitude à pratiquer les activités sportives proposées par le TCB. Il décline toute responsabilité quant aux dommages corporels provoqués ou aggravés par des antécédents médicaux.

ARTICLE 7 : AUTRES CLAUSES : NON UTILISATION – ABSENCE - ANNULATION

D'une manière générale, la non-utilisation temporaire ou définitive de sa formule n'ouvre pas de droit à un rattrapage dans un cours différent de celui défini sur la fiche d'inscription, ni à une résiliation, prolongation, ou remboursement de l'activité, quel qu'en soit la cause et même sur présentation d'un certificat médical.

Les adhésions sont nominatives et individuelles, elles ne peuvent être cédées à un tiers.

ARTICLE 8 : CARACTERE CONFIDENTIEL DES INFORMATIONS NOMINATIVES

Voir article 2 du règlement intérieur du TCB

ARTICLE 9 : RECLAMATIONS

Toute réclamation sera adressée au Triton Club Belleville par lettre recommandée avec accusé de réception, ou déposée avec remise en main propre lors d'une permanence du bureau du TCB.

J'accepte de recevoir des SMS ou mails uniquement pour information de la part TCB.

Fait à Belleville-en-Beaujolais le :

Nom - Prénom :

Signature précédée par la mention « lu et approuvé »